

**MAIRIE**  
DE  
**V I R A**  
0 9 1 2 0

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 13/07/2009

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 juillet 2009 convoquée le 2 juillet 2009**

*Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Eric LLORENS, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET*

*Absents excusé : Jean-Louis Clauzet*

*Pouvoir : Jean-Louis CLAUZET à Jean-François SPRIET*

*Secrétaire de séance : Hélène POUJOL*

---

**Approbation du compte rendu de la réunion du**

Le compte rendu de la réunion du 19 mai 2009 est adopté à l'unanimité

**Comptes rendus des réunions des délégués**

Réunion de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes

- Information sur une étude d'un projet de lieu de mémoire sur la résistance à la demande d'habitants de la communauté.
- Dossier SCOT :  
Suite à la loi SRU de 2000, créant également les PLU, un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) aurait du être réalisé au niveau des zones de Pamiers et de Foix. En fait les 2 syndicats créés à cette occasion n'ont jamais débouché sur le document d'urbanisme attendu. A l'instigation du préfet, les 2 syndicats sont dissous et un nouvel organisme est créé pour l'ensemble des zones de Saverdun à Tarascon afin de préparer un SCOT unique.
- Dématérialisation des actes administratifs : la Communauté de Communes du Canton de Varilhes se propose d'aider les communes à faire ce passage
- La zone Delta Sud se poursuit ; la zone autour de Brico Dépôt devrait être occupée pour la fin de l'année (terrains vendus par la Communauté de Communes du Canton de Varilhes)
- Voirie : accord pour une DGE de 25% (travaux devant débuter en octobre). Une aide éventuelle de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes viendra en complément. Cette aide dépendra de l'évolution des ressources et en particulier de la nouvelle réglementation sur le remplacement de la TP.
- Gendarmerie : appel d'offre lancé => maintien de leur présence sur les 9 prochaines années.
- Tennis cantonal : la Communauté de Communes du Canton de Varilhes a participé à la couverture de terrains de tennis à Varilhes qui, en contre partie, sont à la disposition des habitants du canton (modification de l'association).

### **Réunion du SIVOM**

Pour information, les CLAE deviennent des ALAE (accueil et animations le matin et le soir en semaine), et les CLSH deviennent des ACCEM (accueil et animations lors des petites et grandes vacances).

Il existera donc 3 sites en ALAE : Lieurac, Dun et Arvigna.

Le lieu de fonctionnement de l'ACCEM varie selon les opportunités (Le Carla pour l'été 2009 mais à Vira en 2008)

Validation du projet éducatif 2009-2010 en continuation des actions précédentes, mais avec la transformation de la garderie de Dun en ALAE et le passage en pose méridienne (surveillance et animation lors de la pose le midi) sur les 3 sites où fonctionnent des ALAE.

Cantine : passage à un repas de 4 composants et mise en application de l'aide de 0.20 € par repas. Les repas seront donc facturés 3.34 € à la rentrée prochaine.

### **Délibération sur la dématérialisation des actes administratifs.**

L'administration met progressivement en place la dématérialisation de actes administratifs pour en faciliter la transmission et la gestion (elle sera probablement obligatoire à terme).

Ceci nécessite le choix d'un « tiers de confiance » (société par laquelle transite les documents pour en garantir la sécurité), l'achat d'un logiciel et une formation.

Le coût pour la commune sera l'achat initial du logiciel et sa maintenance (± 120/150 €).

La Communauté de Communes du Canton de Varilhes propose son aide pour la sélection du tiers de confiance et la prise en charge de la formation.

Il s'agit donc d'une opportunité.

Le Conseil délibère à l'unanimité pour autoriser le maire à mettre en place cette dématérialisation : choix de l'opérateur, périmètre des actes à dématérialisation et date de démarrage de cette dématérialisation (à priori 1<sup>er</sup> janvier 2010).

### **Délibération autorisant l'augmentation du loyer du logement social**

Le conseil délibère, à l'unanimité, pour autoriser le maire à augmenter le loyer du logement social en fonction des indices de référence.

Le loyer passe ainsi de 202.03 € à 207.76 € par mois.

### **Délibération autorisant la mensualisation de la facture d'eau du logement social :**

La perception du montant de la facture d'eau du logement social pose systématiquement des problèmes.

Pour tenter de le résoudre, le maire propose de faire payer mensuellement une provision pour la facturation de l'eau et de l'assainissement avec une régularisation en décembre de l'année sur la base des factures réelles.

En fonction de l'historique, la provision mensuelle serait de 40 €/mois.

Le conseil délibère favorablement, à l'unanimité, pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

D'ici la fin de l'année, il faudra solder le passé non payé à ce jour.

### **Proposition de vote d'une motion sur la réforme des institutions.**

Une motion, préparée par l'association des maires, a été votée à l'unanimité des présents lors d'une réunion des maires d'Ariège le 28 mai 2009.

Le maire propose de voter en conseil sur cette même motion, qui est distribuée. Cette motion pose les bases de ce que les élus veulent maintenir dans les réformes envisagées au niveau territorial.

Le conseil vote cette motion à l'unanimité.

### **Délibération autorisant le maire à signer une convention de mise à disposition de la salle des fêtes pour le yoga et la sophro suite à la modification du régime juridique de la structure de Dominique Jallier**

Cette association va se transformer en auto entreprise.

Se pose donc le problème de la convention existante avec l'association.

Le conseil décide donc à l'unanimité des votants (D. Jallier ne participe pas au vote car directement concernée par le problème) de :

- Modifier le document de fonctionnement de la salle des fêtes en ajoutant la précision : « *Le conseil municipal se réserve la possibilité de traiter spécifiquement, au cas par cas, des demandes présentant un intérêt pour la vie de la commune.* »
- D'autoriser le maire à signer une convention avec la nouvelle structure de D Jallier, aux mêmes conditions de tarif.

### **Point sur le PLU**

L'enquête d'utilité publique est terminée. Personne n'a écrit ni s'est présenté auprès de l'enquêteur.

Celui-ci rendra prochainement son rapport avec un avis favorable (dixit).

L'avis réservé du Conseil Général, après rencontre des personnes l'ayant rédigé (au CAUE), ne présente aucun caractère de gravité et ne recouvre que le souhait de mettre en « emplacement réservé » le rond point d'entrée du village prévu dans le dossier PLU.

Le maire rencontrera URBADOC et la DDE le 27 juillet pour définir les modifications et précisions suite au rapport du commissaire enquêteur et des demandes des différents services.

Lors de la réunion du conseil municipal du 15 septembre, nous prendrons les délibérations qui en découlent.

### **Permanence pendant les vacances et date des prochaines réunions.**

Je serai absent du 18 au 25 juillet et du 25 août au 12 septembre.

Jean-Louis Clauzet assurera la continuité pendant mes absences.

J'assurerai la permanence les lundi matin et jeudi matin pendant le mois d'août.

Prochaines réunion du Conseil Municipal :

- 15 septembre, réunion ordinaire
- 22 septembre : présentation des projets éoliens par la société Hydro-m

### **Questions diverses :**

#### **Travaux voirie :**

La réfection de la chaussée du Grand Cami est prévue pour le mois d'octobre.

2 ralentisseurs ont été prévus.

Il faudra prévoir 2 à 4 panneaux A2b (à 50 m des ralentisseurs dans chaque sens) et 4 panneaux C27 (au niveau de chaque ralentisseur dans chaque sens) plus la peinture en « dents de requin » sur les ralentisseurs. Coût prévisionnel ± 1000 €. Le conseil donne son accord sur cette dépense.

### **Travaux divers**

La toiture de l'abribus a été refaite.

Un poteau est implanté devant la salle des fêtes pour supporter l'éclairage extérieur.

### **Travaux sur la chaussée de la Paychère :**

Des blocs sont désolidarisés et un pieu ancien étant apparent, des travaux sont nécessaires.

La chaussée étant propriété de la commune, une délibération est nécessaire pour donner mandat au SIAD afin d'effectuer la remise en état de la chaussée.

Cette remise en état se fera sans frais pour la commune.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour donner ce mandat.

### **Correspondant « pandémie grippale » :**

Le préfet demande la désignation d'un correspondant pandémie grippale.

Le conseil est unanimement favorable au choix de Jean-Louis Clauzet pour cette nomination.

### **Utilisation de la Paychère :**

Une demande de bivouac les 20 juillet et 6 août a été faite par le Gréoulou (P Poiron) à travers Nadine Llorens. Cette demande est acceptée en plus des bivouacs de 11 juillet et 11 août accordés à l'Élevage du Ternairols au Sautel.

Une action a été entreprise (appel téléphonique) auprès du Club Hippique de Montaut après un « bivouac sauvage ».

Pour éviter l'entrée des véhicules à la Paychère, il est décidé :

- de réaliser un fossé le long du terrain exploité par P Bricout. Igor Cabezos louera une mini-pelle pour le compte de la commune et réalisera le travail (merci à lui !). Une clef de la Paychère sera remise à P Bricout pour permettre l'accès à son terrain.
- Le poteau gauche sera renforcé par l'employé communal.

### **Ordures ménagères :**

De nouveaux dépôts sauvages ont été constatés.

Dans ces conditions, un rappel du fonctionnement a été mis en ligne sur le site de Vira, et une impression de cette page sera distribuée à tous les habitants.

Un courrier spécifique sera fait à M Carpentier, qui n'habite pas Vira, pour lui rappeler spécifiquement ces règles.

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération sur la dématérialisation des actes administratifs	Elodie	Dans les 15 jours	
Délibération sur l'augmentation du loyer du local communal	Elodie	Fait	
Délibération autorisant la mensualisation des factures eau du logement communal	Elodie	Dans les 15 jours	
Motion réforme des institutions	Elodie	Cette semaine	Document prêt
Délibération convention salle des fêtes	Elodie	Dans les 15 j	
Convention salle des fêtes/D Jallier	Jean-François	Septembre	Après constitution de l'entreprise
Achat panneaux routiers (cassis)	Jean-François	Septembre	
Délibération donnant mandat au SIAD	Elodie	Dans les 15 j	
Fossé le long de la Paychère	Igor Cabezos	Juillet/août	Une clef à donner à Pierre Bricout
Renforcement du pilier gauche de l'entrée	Raymond Filhol	Juillet Août	